Image not found or type unknown

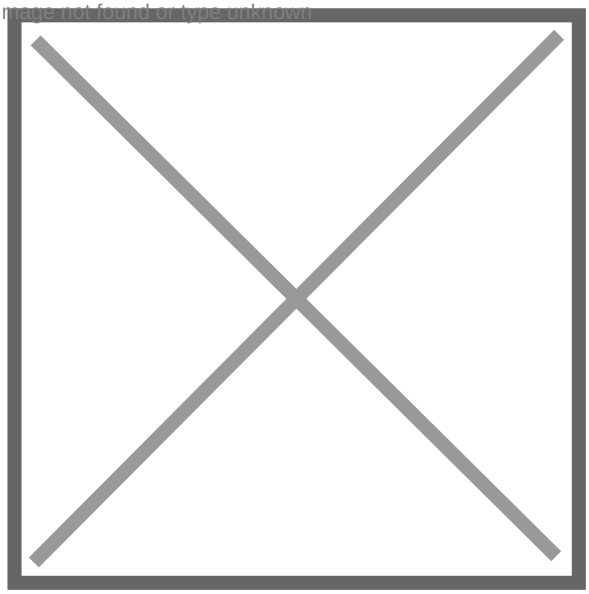

Problème avec un contrat dans une salle de sport arnaque

Par **bigi1922**, le **14/04/2012** à **12:48**

Bonjour, j'ai un gros problème .. Avec une amie nous sommes allez nous renseignée dans une salle de sport, nous avons eu un entretient avec la co gérante. Celle ci nous a donner deux contrat à remplir sur place alors que nous lui avons dit que c'était juste pour se renseigner elle nous a dit que ça nous engagée à rien, 8 mois après je reçois une mise en demeure de cette salle de sport pour un impayé de 591 euros car oui bien sur il y a des dommages et intérêts. Je suis étidiante je vous demande de l'aide ..

Que puis-je faire sachant que nous n'avons jamais eu le double de contrat et que aucun certificat médical n'a été demandé ?

Merci d'avance

Par **pat76**, le **14/04/2012** à **18:26**

Bonjour

Vous aviez signé le contrat qui ne vous engageait à rien...?

La mise en demeure est par lettre recommandée ou en lettre simple?

Par **bigi1922**, le **14/04/2012** à **18:47**

Enfaite le "contrat" était plus un "formulaire" qu'autre chose, elle nous a dit qu'on pouvait le remplir mais que ça ne nous engageait à rien, que ça servirait juste si on décider de s'inscrire. Or 8 mois après je reçois une mise en demeure pour un impayé, celle ci a était envoyé en lettre prioritaire simple.

Par **pat76**, le **14/04/2012** à **19:32**

Rebonjour

Vous n'en tenez pas compte. Lettre simple vous n'avez rien reçu.

Vous aviez signé ce formulaire?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés